

Contribution des producteurs sylviculteurs au PRFB

Les sylviculteurs représentés par les Syndicats de Propriétaires Forestiers du Limousin, de Poitou-Charentes et d'Aquitaine, par la coopération forestière et ayant l'appui des CRPF des 3 ex régions présentent en vue de la rédaction du Plan Régional de la Forêt et du Bois une contribution commune, cohérente et porteuse d'avenir pour la filière dans son ensemble.

Cette stratégie de partenariat veut insister sur le rôle central du propriétaire forestier détenteur de la ressource. L'objectif est de développer une véritable sylviculture de précision c'est à dire utilisant des outils d'analyse de haute technologie. Ce faisant, les producteurs affirment leur place et assument leur responsabilité dans la chaîne de valeur du matériau bois. On se tourne ainsi vers le bois comme étant la richesse de demain en termes de bio-économie. Le besoin d'innovation dans nos industries est crucial. L'industrie s'adaptera alors à la ressource dans cette Nouvelle Aquitaine devenue la première région forestière de France et la première forêt cultivée d'Europe.

Les défis mis en avant par l'amont de la profession sont avant tout économiques. Ils couvrent la valorisation financière des produits issus de la forêt, la connaissance, la protection et le développement d'une ressource en termes de qualité comme de quantité et la gestion des risques. Ces derniers concernent les incendies, les attaques sanitaires, mais aussi plus globalement le changement climatique et la pression sociale et urbaine sans oublier le grand gibier qui est aujourd'hui la plus grande menace pour la régénération forestière et le devenir des jeunes peuplements.

Trois pôles forestiers sont distingués : le Pin maritime, les résineux de montagne dont le douglas et les feuillus dont le peuplier. Des modèles de renouvellement, principalement par plantation, et de conduite de peuplement seront développés afin de devenir plus réactifs. Enfin la compétitivité de la gestion ouvre la voie à la planification, au regroupement, à la formation et à la recherche appliquée.

1. Trouver des débouchés aux produits forestiers disponibles à court et moyen terme

Des volumes conséquents de bois ne trouvent plus de débouché. C'est souvent le cas des résineux de diamètre supérieur à 50 cm comme des feuillus de petite et moyenne dimension. Les scieries ont modifié leurs process de découpe privilégiant le canter au détriment de la scie à ruban tandis que beaucoup d'autres ont aussi tout simplement disparu de nos territoires. Parallèlement des techniques d'aboutage et de matériaux composés se développent, offrant moins de perspective aux gros bois massifs résineux. Certaines essences tel le châtaignier, le noyer ou le merisier souffrent de phénomènes de mode, certes cycliques mais suffisamment prégnants pour rompre des filières complètes d'approvisionnement.

D'une part les producteurs demandent que des projets de valorisation de ces bois puissent émerger à la fois du pôle Xylofutur et d'une réflexion commune avec l'industrie. D'autre part l'adaptation des objectifs sylvicoles au contexte économique et aux évolutions techniques en matière de transformation des bois est un enjeu important. Des itinéraires réversibles sont à privilégier tout en créant les conditions d'une sylviculture dynamique basée sur des choix éclairés.

Utilisateurs et producteurs doivent entrer dans un champ de relations contractuelles qui spécialise chacune des parties dans son métier et sécurise les filières par une adaptation continue aux demandes sociales. Il s'agit alors de savoir prévoir le couple produit-marché.

Certains massifs voient leur capacité de production s'accroître de façon quasi exponentielle ce qui annonce dans un avenir proche un afflux de matière première. Les progrès génétiques, les

dynamiques de développement sur certains massifs et les connaissances techniques de conduite de peuplement expliquent ce phénomène. Le propriétaire prend pleinement conscience que la forêt se cultive.

Les années 2020 et suivantes se préparent donc dès maintenant pour les jeunes plantations. En effet, dans un environnement dynamique les produits ne pourront souffrir d'un manque de débouchés sans que tout le système économique qui a conduit à ces investissements ne s'effondre. Cela dépend de la pertinence des investissements à venir comme du développement de la chaîne de valorisation. Cela dépend aussi d'une vraie stratégie de valeur ajoutée.

proposition 1 : afin de valoriser dès maintenant les gros bois résineux (douglas et pins) et les petits ou moyens bois feuillus et ainsi relancer ces peuplements dans une dynamique sylvicole, activer des projets innovants de partenariats industriels fondés sur un équilibre gagnant/gagnant qui priorise le bois local

moyens : recherche de porteurs de projet, aide à l'investissement matériel, prospection et valorisation commerciale de produits finis, contractualisation, appels d'offre publics favorisant le bois local...

proposition 2 : devant l'afflux de matière, surtout résineuse, lors de la prochaine décennie et connaissant les atouts innombrables du matériau bois tant sur un plan technologique que sur sa résonance écologique (puits de carbone, chimie verte, bio économie...), rechercher les modes de valorisation les plus efficaces, les moyens de les mettre en œuvre et les acteurs disponibles pour ce nouveau challenge de différenciation par la qualité.

moyens : appui de xylofutur, prospection pour un développement industriel d'ampleur, promotion du territoire, marketing, inventaires qualitatifs, stratégies bas carbone dans la construction...

proposition 3 : face aux atouts incontestables du matériau bois notamment en matière de régulation thermique, de résistance au feu, de résistance mécanique, de longévité, de substitution vis à vis de composants plus énergivores (1% de part de marché en bois construction équivaut à 350 000 TEP économisées) communiquer sur les atouts de nos produits

moyens : campagne de presse, lobbying, Aquitaine carbone, labellisation...

2. Adapter la sylviculture et donc la ressource aux marchés en prenant en compte le changement climatique

Si les ventes de bois sont bien la source de revenu de l'ensemble de la filière (propriétaire, exploitant, transporteur, entrepreneur) le renouvellement de la ressource d'abord et sa conduite ensuite sont les gages d'un projet global attractif pour des investisseurs industriels, décisif pour des financeurs publics.

"La sylviculture doit alimenter la sylviculture", tel est le cycle de la forêt qui ne remet pas en cause certains besoins "starter" du type encouragement au boisement ou prise en compte d'un déficit inhérent à une actualité économique, mais qui place le producteur devant ses responsabilités. Devant la multiplicité des propriétaires et parfois leur niveau d'implication variable c'est un effort soutenu d'information, de formation et d'animation locale qu'il faut assumer. Le producteur forestier doit être en mesure de faire un choix éclairé, en fonction d'un projet sylvicole et dans la limite de ses possibilités.

Aussi les sylviculteurs doivent être en mesure de promouvoir les itinéraires les plus aptes à satisfaire simultanément le propriétaire sylviculteur et son client. Le déficit programmé en bois de peuplier est un exemple alarmant de risque de rupture dans le processus macro économique d'une filière pourtant dynamique. D'une manière générale le non renouvellement de peuplements suite à des aléas climatiques ou des dépérissements d'origine sanitaire caractérise la perte de conscience forestière et la marginalisation de la forêt, a fortiori pour des raisons de prix.

proposition 4 : la pérennité d'une ressource étant le facteur clef du développement d'une filière et au delà des contingences règlementaires, promouvoir d'une part les boisements et reboisements et d'autre part la mise en valeur de tout type de peuplements économiquement viables.

moyens : outils d'épargne et de crédit, financements innovants (CIFA), fonds de reboisement, plans de développement, animation locale,...

proposition 5 : dans un contexte de changement climatique et de menaces inhérentes à chaque essence, réviser ou proposer les itinéraires sylvicoles les plus adaptés à chaque contexte et consolider un réseau expérimental partagé entre les acteurs publics et privés de l'amont. Ceci permettra de redonner un sens à des parcelles occupées par des peuplements en impasse sylvicole (dépérissement chronique, fragilité récurrente, ...) ou en impasse économique (exiguïté de parcelle, surdensité, morcellement/isolement, vieillissement..).

moyens : références techniques des nombreuses structures, chantiers tests, développement d'outils, regroupements de chantiers et de gestion, aide à l'amélioration par le boisement...

proposition 6 : la concentration des instituts de recherche spécialisés dans la forêt et le bois en Nouvelle Aquitaine est un atout pour persévérer sur des travaux fondamentaux d'adéquation ressource - marché, accentuer la recherche sur le gain génétique des différentes essences et travailler en parallèle les atouts d'une sylviculture de précision qui sache optimiser les facteurs de production au sein de chaque station

moyens : coopération entre les instituts de recherche et de développement, programmes d'échanges, programmes d'amélioration génétique, vergers à graines, modélisation, protection phytosanitaire...

3. Assurer la compétitivité et la pérennité de la production forestière

Le producteur forestier, sylviculteur, est clairement à l'interface d'un système sylvo-industriel complexe. Ses fournisseurs comme ses clients sont demandeurs d'une rationalisation des interventions qui n'a pas toujours été bien anticipée. Il lui faut bien entendu se mettre en conformité avec la loi et il est de plus en plus incontournable d'adhérer à des systèmes de certification de la gestion forestière. La concurrence des matériaux et énergies à bas coût (plastiques, gaz) ou à plus fort lobbying (béton, acier) commence à accuser un certain ralentissement même si les investissements d'envergure utilisant du bois restent à définir. En parallèle, le processus de valorisation globale du bois ouvre des perspectives qui pourraient entraîner un renouveau du plus vieux matériau moderne du monde : compensation carbone et économie bas carbone, protection des nappes aquifères, énergie verte, économie circulaire...

Dans ce contexte concurrentiel la gestion forestière a l'obligation d'intégrer le champ des économies rationnelles, celles qui augmentent durablement et simultanément les richesses à l'échelle territoriale. Cette compétitivité hors prix reposant sur les capacités d'innovation et d'amélioration constante de la productivité peut se fonder sur une réduction des coûts de

production et de logistique, sur un respect de normes de qualité conforme à l'attente des transformateurs, sur la recherche d'économie d'échelle et d'effets de synergie.

proposition 7 : le milieu forestier essentiellement d'origine anthropique dans notre région est un espace évolutif, pourvoyeur de biens pour la société à tous les stades de son cycle de vie. Facteur de climat, on doit soutenir une progression significative des surfaces sous document de gestion durable et des surfaces sous certification pour fixer le socle de sa compétitivité

moyens : mission du CRPF, conseil individuel, aide à la rédaction du 1er DGD, PEFC Nouvelle-Aquitaine...

proposition 8 : la réduction des coûts repose sur une capacité à innover tout au long de la chaîne de travaux et à rationaliser les investissements lourds de type voirie, place de dépôt y compris avec les forêts publiques. Elle passe aussi souvent par le développement de partenariats ciblés dont des programmes transnationaux.

moyens : schémas de desserte, dispositif Transbois, cartographie, observatoires GIPATGeRii, IEFC, USSE, Forespir, financement de la RDI en mécanisation de la sylviculture et de l'exploitation, intégration et développement du numérique, de l'échange et de la mutualisation des données...

proposition 9 : la faculté des propriétaires sylviculteurs à générer des offres de travaux comme de vente de bois de taille économiquement rentable pour le prestataire est un gage de performance et donc de compétitivité. Dans ce cadre il s'agit d'étudier et de favoriser toute forme de regroupement compétitif qui accentue la proportion de surfaces remises en gestion et qui respecte les procédures de libre choix, sans oublier la restructuration des propriétés (achat et échange des parcelles)

moyens : coopératives, associations dédiées, ventes groupées et autres modes de commercialisation à inventer, simplification des démarches administratives et des contraintes réglementaires pour les opérateurs, SODEF (crédits)...

proposition 10 : la compétitivité de la production passe par le savoir faire des producteurs eux-mêmes. A ce titre un véritable programme de formation doit permettre de professionnaliser les sylviculteurs. Cette action doit également concerner les étudiants des filières forestières souvent ignorants des réalités de la gestion de la forêt privée.

moyens : renforcement de l'information sur le rôle des organismes, formation ciblée, intervention en lycées professionnels, FoGeFor spécialisés...

4. Gérer les risques et les anticiper

La production forestière peut souffrir d'aléas qui nuisent à son dynamisme comme à sa conduite au quotidien. Le feu en premier lieu fait l'objet depuis des décennies d'un programme de prévention et de défense dans les massifs des Landes de Gascogne unique en Europe; le risque sanitaire affecte toutes les essences avec des menaces plus ou moins gérables; la tempête est un phénomène récurrent mais prenant une ampleur catastrophique; le déséquilibre des populations de cervidés mais également dans certains cas de rongeurs (lapins, castors) appelle aujourd'hui à des plans de sauvegarde des jeunes peuplements.

Les producteurs sont vigilants et mettent en place tous les dispositifs pour faire face à ces risques. Ils souhaitent avant tout conforter les mesures en cours sans coût supplémentaire car ils sont les premières victimes de ces menaces.

Conscient des perturbations susceptibles d'affecter ses facteurs de production l'amont de la filière souhaite expérimenter des itinéraires sylvicoles adaptés aux risques mais en développant dorénavant une approche multirisque par massif jusqu'à l'échelle de la propriété forestière pour une meilleure résilience des peuplements.

3 propositions sont envisagées sous ce chapitre :

proposition 11 : La menace permanente d'attaques parasitaires engendre une obligation de surveillance et d'anticipation cruciale. La recherche dans ces domaines doit se concentrer sur les risques majeur. L'apport des technologies de photographie embarquées est essentiel pour la forêt tout comme la mise en place de solutions de financement.

moyens : assurance, fonds de solidarité, caisse de prévoyance, outils de détection, réseau d'observateurs, nouvelles technologie de surveillance...

proposition 12 : Dans le cas précis de la surpopulation de cervidés, contraintes majeures pour les jeunes plantations de toutes essences, restaurer d'un équilibre sylvo-cynégétique est un préalable indispensable sans quoi un recours financier auprès du monde de la chasse deviendra nécessaire. Les investissements et les efforts des pouvoirs publics et des propriétaires forestiers sont inutiles sans cet équilibre retrouvé. La représentation des forestiers en CDCFS est insuffisante et les plans de chasse ne sont pas à la hauteur des attentes face aux obligations des sylviculteurs : densités minimales, protections, productivité à l'hectare. Les systèmes de protection des plants ou la capacité d'installer des regarnis, y compris moyennant des aides, ne sont pas la réponse unique à un état de déséquilibre désormais inacceptable.

moyens : sylvafoaune, observatoires, augmentation des plans de chasse dans la durée, ciblée et diversifiée dans les zones rouges (plan Klaus) par exemple...

proposition 13 : Si la gestion du risque feu fait l'objet d'une organisation sans égal dans le massif aquitain, elle doit d'une part continuer d'innover et d'autre part s'étendre aux forêts de la nouvelle aquitaine qui pourraient dans un avenir proche supporter les mêmes phénomènes

moyens : réseau de DFCI, GIP, mise en défense des forêts contre l'incendie par massif forestier, dessertes,...

5. Répondre aux attentes sociétales

La place de la forêt dans la société est souvent à reconsidérer pour revenir à des schémas simples mais oubliés. Cela passe par un effort de communication générale et de proximité avec les décideurs. Le forestier doit impérativement faire connaître les atouts scientifiquement incontestés de la forêt et du bois qui s'inscrivent dans une économie circulaire : stockage du carbone, protection de l'eau, chimie verte, production d'oxygène, énergie verte...

La forêt étant également source d'autres produits que le bois il est nécessaire par endroit d'établir des ponts à la fois économiques et scientifiques avec des filières à part entière : mycosylviculture, liège, fruits, miel, gibier...

proposition 14 : l'ignorance des divers maillons de la société quant aux réelles valeurs de la forêt engendre des confusions difficiles à accepter. L'amont se doit de communiquer sur le fonctionnement de ses activités comme sur les atouts de la filière.

moyens : revues, formation de formateurs, articles ciblés, lobbying...

proposition 15 : la complexité du système législatif basé sur les positionnements parfois contradictoires des différents codes incite à intervenir fortement dans les différentes instances qui organisent les territoires. Il faut fournir un appui technique aux réflexions sur l'aménagement du territoire et affirmer la prévalence du code forestier.

moyens : consultation des forestiers dans les communes sur les documents d'urbanisme, PPRIF, outils d'aide à la décision,...